

Réponses des services répressifs et d'urgence pendant et immédiatement après les attentats terroristes

29 mars 2022

Organisé par le Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme (CDCT)

Sommaire¹

Conformément à l'activité 3.6 de la Stratégie du Conseil de l'Europe contre le terrorisme (2018-2022), le Comité de lutte contre le terrorisme (CDCT) a organisé le 29 mars 2022 un séminaire virtuel sur les réponses des services répressifs et d'urgence pendant et immédiatement après les attentats terroristes. Cet événement a constitué une plateforme pour des discussions d'experts sur l'importance d'assurer des réponses adéquates et opportunes aux attaques terroristes, le partage des bonnes pratiques et des défis et les façons dont les structures de réponse existantes pourraient être améliorées. L'événement a accueilli des experts indépendants, des autorités compétentes et des acteurs clés impliqués dans la planification d'urgence, la coordination des services d'urgence et d'ordre, ainsi que des responsables des relations avec la presse et de l'information lors d'incidents terroristes provenant de différentes juridictions du Conseil de l'Europe. Les discussions ont eu lieu au cours de trois sessions thématiques, à savoir :

1. Les premiers intervenants : Services de santé et forces de l'ordre ;
2. La presse, le soutien public et l'accès à l'information ;
3. Coopération multi-agences : Interaction et échange d'informations réussis entre toutes les agences.

La session d'ouverture a mis en évidence la menace permanente et en constante évolution du terrorisme, démontrée par les attaques qui continuent de cibler nos pays et leurs citoyens. À la suite de la vague d'attentats de 2015-16 en Europe et au-delà, beaucoup a été fait pour s'assurer que les forces de l'ordre et les services de secours sont bien équipés pour réagir immédiatement après des attentats terroristes. Cependant, le mode opératoire des attentats terroristes a radicalement changé au fil du temps, ce qui nous incite à réfléchir à la question de savoir si les structures que nous avons mises en place sont adéquates pour coordonner les réponses aux menaces terroristes nouvelles et émergentes, ou si ces structures existent tout simplement.

La première session a été consacrée à un échange d'expériences, de défis et de meilleures pratiques dans le domaine de la gestion hospitalière. En s'inspirant de la réponse médicale aux attentats du marché de Noël de Strasbourg en 2018, il a été souligné que les plans ne peuvent pas être improvisés et doivent être établis à l'avance. Les bonnes pratiques ont été mises en évidence, notamment la gestion efficace des victimes et la prompte réactivité à l'attaque. Toutefois, parmi les points à améliorer figure la nécessité de se pencher sur les « fondamentaux ». À savoir, si les entrées et les zones d'évacuation de grands établissements recevant du public tels que les « arènes », les théâtres, les salles de concert, etc. sont susceptibles de poser des difficultés lors de l'évacuation des blessés en cas d'attentat. En outre, en ce qui concerne la méthode d'accès du personnel aux hôpitaux ou à d'autres locaux, qu'il s'agisse de scanner des codes-barres ou d'autres moyens, il convient de préciser si cela peut entraver l'intervention. La nécessité d'améliorer les méthodes d'identification des victimes par des bracelets colorés ou symbolisés en fonction du type et de l'urgence des soins requis a également été soulignée.

¹ Les opinions présentées dans ce document ne représentent pas la position officielle du Conseil de l'Europe.

Les discussions sur la réponse aux attentats nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC) ont souligné le besoin d'installations spécialisées telles que des unités de confinement biologique avec des filtres, des stérilisateurs et des équipements de protection individuelle (EPI) pour que le personnel médical puisse se protéger et être protégé contre les produits chimiques liquides, les particules solides et les agents infectieux. Cela dit, si ces unités peuvent offrir le plus haut niveau de sécurité aux prestataires de soins de santé et garantir des temps de réponse rapides, les dispositions et les formations respectives sont extrêmement coûteuses et offrent souvent une capacité limitée. La nécessité, par conséquent, d'intégrer un état d'esprit "NRBC" dans le développement des systèmes d'intervention hospitaliers a été soulignée afin de trouver des moyens de surmonter ces obstacles et de garantir que des mesures appropriées puissent être mises en place. Il a été noté qu'il s'agissait d'un phénomène relativement nouveau auquel les organismes d'intervention devraient maintenant s'habituer.

Du point de vue des forces de l'ordre, la gestion de crise dans le domaine de la lutte contre le terrorisme a été discutée. La police doit sécuriser la zone et veiller à ce que toute menace secondaire soit traitée le plus rapidement possible. Les unités d'enquête doivent être en contact avec les victimes et veiller à ce que les enquêteurs de la scène du crime puissent recueillir des preuves, éloigner les individus non autorisés dans la zone et assurer un suivi efficace.

La deuxième session était divisée en deux parties, la première portant sur l'équilibre entre le droit du public à l'information, l'éthique (maintien de la confidentialité des données opérationnelles et les informations concernant les victimes) et la facilitation de la communication. Cette discussion a mis en évidence les types d'informations dont les médias ont besoin pour soutenir le public et le format dans lequel elles doivent être transmises. Malgré les conceptions courantes selon lesquelles les médias sont considérés comme un obstacle au travail des entités d'intervention d'urgence, la promotion des médias en tant que partenaire clé au lendemain des attaques terroristes a été soulignée. Il est nécessaire que des informations fiables, vraies, compréhensibles, cohérentes et nécessaires soient diffusées, que le gouvernement respectif soit informé en veillant à ce que toutes les ressources pertinentes soient mises à la disposition du public et que le devoir d'informer le public, que la menace supposée ait été sécurisée ou non, soit rempli.

Lors de la phase d'intervention, les médias doivent faire preuve d'un respect constant à l'égard des autorités locales présentes sur les lieux afin que l'objectif de chaque acteur puisse être atteint. Toutes les communications doivent être conscientes des familles des personnes décédées et de celles qui ont subi des blessures et/ou des traumatismes. Les équipes de communication doivent donc être préparées et formées pour s'assurer qu'elles peuvent faire face aux conséquences d'une crise et soutenir le public .

En ce qui concerne l'aide aux victimes et l'accès à l'information, les structures clés ont été soulignées pour garantir que l'aide est disponible au-delà des frontières. L'aide devrait être fournie en plusieurs langues et des structures devraient être mises en place pour s'assurer que les victimes connaissent l'aide pratique, psychologique et financière disponible ainsi que l'identité des autorités compétentes. À cet égard, le Réseau de points de contact uniques du Conseil de l'Europe pour l'échange d'informations procédurales concernant le statut juridique des victimes du terrorisme et le Réseau européen de points de contact uniques pour les victimes du terrorisme, qui a été établi sous l'égide du Réseau européen pour les droits des victimes (ENVR), ont été soulignés comme des structures clés permettant l'accès des autorités compétentes aux informations relatives à l'aide aux victimes, tant au lendemain d'un attentat qu'à moyen et long terme.

La troisième et dernière session sur la coopération multi-agences : interaction réussie et échange d'informations entre toutes les agences a constitué une plateforme pour échanger des expériences sur les opportunités et les défis dans ce domaine. Malgré l'objectif commun de minimiser l'impact au lendemain d'une attaque terroriste, de nombreuses entités sont impliquées, ce qui exige un niveau de coordination inégalé. Du point de vue de la santé publique, si une attaque NRBC devait avoir lieu par exemple, il ne serait pas possible pour les forces de l'ordre de procéder à des arrestations ou à des enquêtes standard. L'auteur de l'attaque peut être contagieux même s'il est décédé et nécessite donc une gestion inter-agences des incidents afin de s'assurer que les acteurs d'intervention concernés puissent se coordonner et remplir leurs rôles respectifs sans se mettre en danger. À cet égard, la prise de décision en cas de crise doit être régulièrement mise à l'épreuve afin de s'assurer qu'en cas d'attaque, le processus puisse être aussi fluide et efficace que possible. Un tel processus a été discuté comme l'établissement d'objectifs à court terme qui sont continuellement évalués et le rôle de la gestion de l'information devrait être pris en compte, y compris l'utilisation efficace des ressources, la connaissance de la situation et la gestion des dossiers d'enquête (neutraliser la menace, s'assurer que les dossiers sont disponibles et analyser chaque élément d'information disponible pour s'assurer qu'un dossier est en place pour les poursuites). Troisièmement, des options de réponse et de coordination doivent être créées et analysées en ce qui concerne leur efficacité, les résultats prévus et la gestion du temps, en vue de décider d'un plan d'action et de l'exécuter.

S'appuyant sur l'attentat de la Manchester Arena en 2017, les principes d'interopérabilité des services d'urgence conjoints (JESIP) ont été soulignés comme des outils utiles pour permettre aux intervenants de se coordonner efficacement, à savoir :

- ✚ Colocalisation : Co-localiser avec d'autres intervenants dès que cela est pratiquement possible dans un lieu unique, sûr et facilement identifiable ;
- ✚ La communication : Communiquer en utilisant un langage clair et exempt de jargon technique et d'abréviations ;
- ✚ Coordination : Se coordonner en se mettant d'accord sur l'organisation principale. Identifier les priorités, les ressources, les capacités et les limites pour une réponse efficace.
- ✚ Compréhension conjointe des risques : Comprendre conjointement les risques en partageant les informations sur la probabilité et l'impact potentiel des menaces et des dangers, afin de convenir des mesures de contrôle appropriées ;
- ✚ Connaissance partagée de la situation : Communiquer entre les salles de contrôle dans les phases initiales et tout au long de l'incident pour établir une connaissance de la situation (identifier les risques et les dangers pour tous les intervenants).²

Compte tenu de ces éléments théoriques, il est essentiel qu'ils fonctionnent également dans la pratique et que les individus et les équipes ayant une expérience suffisante suivent régulièrement des formations. Cela pourrait se faire par la mise en œuvre d'exercices sur table entre les cadres/équipes d'entités clés afin de développer le réseautage et la confiance inter-agences et d'améliorer le partage des informations, lorsque cela est possible, conformément à la législation nationale.

De nombreux experts ont souligné que l'un des principaux défis consistait à tenter de coordonner tous les acteurs impliqués dans la réponse sans qu'il n'y ait un seul point de contact/équipe pour gérer la réponse. La nécessité, par conséquent, d'envisager cela dans chaque État respectif a été discutée, par exemple, l'inclusion d'un « Ministre de la Résilience ». En outre, il a été souligné que toute réponse à une attaque doit être suivie d'un débriefing opérationnel qui peut fournir une base pour développer

² JESIP(2022), Disponible sur le site : [JESIP - Working together, Saving Lives](#)

et ajuster les structures de réponse existantes ou nouvelles, le cas échéant, et filtrer dans les exercices sur table susmentionnés pour former de bonnes pratiques.

Le séminaire s'est conclu par l'expression d'une appréciation pour les discussions extrêmement précieuses et fructueuses tenues par tous les participants, soulignant la nécessité d'accroître le partage d'informations et la coopération entre les agences, la nécessité de tester et de développer les structures existantes, d'instaurer la confiance et de continuer à améliorer et à fournir un soutien efficace aux victimes du terrorisme.